



# Bienvenue DANS MON *jardin* AU *naturel*



Vous êtes **jardinier ou jardinière amateur**,  
vous contribuez à **préserver l'eau**  
dans votre jardin et cherchez  
à vous **adapter au changement climatique** ?  
Vous souhaitez échanger sur vos **trucs et astuces** ?

Alors contactez-nous  
pour ouvrir votre jardin au public pendant  
le week-end du 13 et 14 juin 2026 !



## Les critères de sélection des jardins

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry coordonne l'action nationale « **Bienvenue dans mon jardin au naturel** » depuis 2013 dans l'Indre et le Cher.

Cette opération consiste à ouvrir, le temps d'un week-end, des jardins au naturel qui contribuent, entre autres, à la préservation de l'eau. Les jardiniers peuvent ainsi échanger avec les visiteurs sur leurs pratiques.

Si vous êtes intéressé pour participer à l'édition 2026, merci de **nous contacter avant la mi-mars.**

**Inscriptions et informations :**  
**02 54 39 23 43**  
**info@cpiebrenne.fr**

Coordinateur national :



UNION NATIONALE



- Vous testez des solutions respectueuses de l'eau (paillage, récupérateurs d'eau, végétaux adaptés à la sécheresse, techniques d'arrosage économes, aménagements favorisant l'infiltration...).
- Vous avez envie de partager et vous êtes motivé pour échanger à propos de votre jardin.
- Vous entretenez votre jardin (petit ou grand) sans désherbant, ni insecticide et fongicide de synthèse.

## Le rôle des jardiniers pendant l'évènement

- Vous accueillez des participants et animez des visites pendant l'ouverture du jardin (les jours et horaires d'ouverture seront fixés par vous, en accord avec le CPIE).
- Vous soutenez le CPIE pour la communication et la logistique (fléchage, affichage dans la commune...).

## Le rôle du CPIE Brenne-Berry

- Nous accompagnons les jardiniers tout au long du projet pour préparer l'évènement : visite de votre jardin en amont, temps de formation à l'accueil du public, rencontre avec d'autres jardiniers, création des documents de communication...

avec le soutien financier de :



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement